

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19974 - 77EME ANNÉE

1000 colis alimentaires distribués en une journée à des étudiants jeudi dernier à Saint-Denis par l'UNEF

Lutte contre la pauvreté des étudiants : les Réunionnais feront beaucoup mieux que Paris

La distribution jeudi de 1000 colis alimentaires à l'Université de La Réunion souligne l'état de précarité dans lequel Paris plonge les étudiants de notre pays. La suppression des emplois réservés aux étudiants de l'Université dans la fonction publique ainsi que le chômage de masse fermant la porte aux emplois à temps partiel obligent les jeunes à se débrouiller uniquement avec la bourse. Le montant insuffisant de cette allocation eu égard à la vie chère dans tous les domaines est la raison d'abandon d'étude et favorise la prostitution en col blanc pratiquée par les « Sugar Daddy ». Devant la faillite de Paris à assumer sa responsabilité dans ce domaine, il incombe aux Réunionnais de l'obtenir afin que les étudiants de l'Université de La Réunion ne puissent avoir qu'une seule préoccupation : étudier afin d'avoir une formation suffisante pour être des acteurs décisifs du développement de leur pays d'origine.

« Témoignages » a publié hier le compte rendu fait par l'UNEF d'une action de solidarité qui s'était déroulée la veille au Campus de Saint-Denis de l'Université de La Réunion. Avec le soutien de l'Épicerie solidaire et de la Confédération générale de l'alimentation de détail, le syndicat étudiant a organisé une

distribution de colis alimentaires. 1000 étudiants ont bénéficié de cette action, ce qui souligne la précarité subie par ces jeunes qui sont l'avenir de La Réunion et de notre région, car l'Université de La Réunion accueille également des étudiants venant de Maurice, Madagascar ou des Comores notamment.

Cet article a fait réagir une lectrice de Témoignages, voici le commentaire qu'elle a posté hier sur le forum de l'article :

« J'en suis encore à me demander comment un pays dit "riche" comme La France peut laisser dans la précarité, ses étudiants, qui représentent l'avenir du pays. Combien d'étudiants brillants ont dû renoncer aux études, faute de moyens ! Quel gâchis ! quel traumatisme pour ces étudiants-là !

Dans ce système, seuls les enfants de foyers aisés arrivent au bout de leurs cursus sans les tracasseries du quotidien. En plus de trouver un job pour joindre les deux bouts, de plus en plus d'étudiants, filles et garçons se prostituent. Une honte pour un pays comme La France ! Un étudiant doit pouvoir disposer d'un maximum de temps libre pour se consacrer à ses études.

Le pays se doit de lui en donner les moyens. »

Quand Paris supprime des emplois-étudiants dans la fonction publique

Au cours de ces 20 dernières années, un mouvement de fond a contribué à précariser les étudiants. Auparavant, l'Éducation nationale était un gisement d'emplois pour les étudiants. En étant surveillant ou maître auxiliaire, il était possible d'avoir un salaire plus élevé que la bourse pour financer ces études. Ces étudiants avaient le statut de stagiaire de la fonction publique, engagés pour une durée de 7 ans sous condition de réussite aux examens : trois ans pour valider la première année, 4 ans pour passer le DEUG, et ensuite trois ans pour obtenir la licence ou la maîtrise.

Créés par le Front populaire, ces emplois ont commencé à être progressivement supprimés par des travailleurs en contrat emploi solidarité payé au SMIC partiel sans horaires adaptés pour faire des études, puis par des emplois jeunes qui avaient un contrat de droit privé et étaient payés au SMIC.

La suppression de ce corps de la fonction publique et son remplacement par des emplois hyper-précaires payés au minimum souligne le désengagement de la France dans

la lutte contre les inégalités, car l'Université est un ascenseur social. A La Réunion où le chômage de masse est une réalité depuis près de 50 ans, il est bien difficile pour un étudiant d'espérer obtenir un emploi à temps partiel dans le secteur privé pour compléter le montant de la bourse. Ces emplois occupés par des étudiants en France font ici l'objet d'une forte demande de la part des travailleurs mis au chômage par le système en place à La Réunion. Les employeurs potentiels bénéficient d'aides publiques pour embaucher des travailleurs au chômage de longue durée, qui sont donc préférés à des étudiants.

Plus de 300 euros par mois la chambre en cité-U

Autrement dit, les étudiants réunionnais doivent se contenter de la bourse qui est calculée selon une réalité qui n'est pas celle de La Réunion. Tout d'abord, l'État reconnaît que la vie est trop chère à La Réunion, à telle enseigne que ces agents titulaires bénéficient d'une majoration de 53 % de leur salaire. Cette surrémunération est également appliquée aux titulaires dans la fonction publique territoriale, dans l'hospitalière, ainsi que dans des entreprises où les accords et conventions collectives reconnaissent la compensation du coût de la vie par un salaire plus élevé qu'en France.

De plus, l'offre de logements étudiants à La Réunion est nettement insuffisante, avec des chambres universitaires disponibles en

échange de loyers d'un montant astronomique : 316 euros et 320 euros par mois dans les nouvelles cités universitaires du Tampon et de Saint-Pierre pour 16 mètres carrés, soit 20 euros le mètre carrés, 3 fois le montant moyen du loyer dans un logement social.

Autrement dit, si le loyer de ces chambres universitaires étaient alignées sur le parc social, il ne devrait pas dépasser 100 euros et serait alors soutenable pour un étudiant contraint de vivre avec une Bourse.

Sugar daddy : des étudiantes victimes de la prostitution

Le coût du logement oblige les étudiants à faire des économies sur des dépenses aussi essentielles que la nourriture ou la santé. Le millier d'étudiants qui a reçu jeudi un colis alimentaire témoigne de cette réalité. Aussi il n'est guère étonnant de voir des prédateurs assouvir leurs instincts en toute impunité. Ce sont les « sugar daddy », des hommes d'un certain âge qui aident financièrement des étudiantes en échange de rapports sexuels. Le développement de cette prostitution n'est pas sans rappeler celui du tourisme sexuel dans les pays voisins, où des étudiantes vendent leur corps à des hommes venus trop souvent de La Réunion.

Aux Réunionnais d'être responsables à la place de Paris

Paris décide du montant des bourses, et leur montant est bien insuffisant pour qu'un étudiant issu d'un milieu défavorisé puisse se payer ses études. Mais aller vers un montant suffisant ne pourra que déplaire à la classe dominante au pouvoir à Paris. Sa politique montre sa volonté de reproduction des inégalités pour que ses descendants puissent jouir des mêmes privilèges qu'elle. Cela se traduit notamment par payer à prix d'or des diplômes dans des écoles privées où la sélection s'opère par le prix des droits d'inscription, pas par le travail.

Les étudiants à La Réunion ne doivent pas être une génération sacrifiée. Cette lutte ne bénéficie pas seulement à des Réunionnais mais aussi aux jeunes qui ont surmonté toutes les tracasseries administratives pour obtenir un visa étudiant et s'inscrire à l'Université de La Réunion.

Devant la faillite de Paris à assumer sa responsabilité dans ce domaine, il incombe aux Réunionnais de l'obtenir afin que les étudiants de l'Université de La Réunion ne puissent avoir qu'une seule préoccupation, celle d'étudier afin d'avoir une formation suffisante pour être des acteurs décisifs du développement de leurs pays d'origine : La Réunion, Maurice, Madagascar et des Comores.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Ça suffit le mépris de classe

On peut définir le mépris de classe comme tout ce qui contribue à construire et perpétuer le rejet des pratiques des classes populaires, parce que considérées comme indignes de respect ou d'intérêt. Mais pour comprendre ce concept et pourquoi faire du mépris de classe c'est moche, il faut commencer par quelques explications sur le contexte dans lequel il se développe. Nos sociétés sont structurées d'une façon qui fait apparaître plusieurs classes sociales hiérarchisées. Cela ne signifie pas que certaines caractéristiques font de certains individus des personnes intrinsèquement meilleures ou plus intéressantes que d'autres dans l'absolu. Ce que ça veut dire, c'est que dans ce système, certains groupes en dominent d'autres et profitent d'avantages dont ils les privent.

En effet, la classe sociale est entre autres déterminée par la fonction occupée dans la production économique. On note généralement ça en référence à la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles établie par l'INSEE (PCS, souvent dite CSP, du nom de l'ancienne nomenclature). Elle est très précise, mais on simplifie généralement en se référant aux grandes catégories, au nombre de 6 pour les actifs. En relation aux classes sociales, on considère généralement que les classes populaires comprennent les ouvriers et les employés, les classes moyennes incluent les professions intermédiaires et les cadres moyens, et les classes supérieures les cadres et professions intellectuelles. Les artisans, commerçants et agriculteurs sont plus difficiles à ranger en raison de la grande diversité de situations que cette catégorie recouvre. On peut les classer en fonction de la taille de l'entreprise ou de l'exploitation.

Au-delà du fait de s'assurer qu'on a bien les bons goûts, les bonnes pratiques et les bonnes connaissances, il faut surtout s'assurer qu'on n'a pas celle des classes populaires. L'enjeu, c'est de se distinguer du commun (le fameux mainstream) et du grossier. Des études ont mis en évidence le fait que de nombreux enquêtés, interrogés sur leurs goûts culturels, mettent un point d'honneur à se différencier des « beaufs », des « ploucs » ou des « c... » qui ont des loisirs jugés sans intérêt et même « abrutissants ». Elles

révèlent ainsi des couples d'opposés définissant les pratiques culturelles valorisées et celles qui ne le sont pas : rare/commun, complexe/simple, raffiné/vulgaire, pur/commercial. Or, il n'y a rien d'intrinsèquement mauvais à préférer une activité facile d'accès aussi bien en termes d'efforts intellectuels que pratiques. Il s'agit d'un moyen de manifester son appartenance à une classe sociale, et son droit aux privilèges qui vont avec, tout en soulignant la distance qui nous sépare des classes sociales inférieures. Et en excluant les personnes appartenant à une classe sociale inférieure, on évite les mésalliances qui risqueraient de compromettre la reproduction des privilèges.

Alors le mépris de classe se vit au quotidien par nos compatriotes. Quand le préfet décide de mesure empêchant la propagation du virus, on vise au principal les pique-nique et les rassemblements familiaux, qui vise-t-il ? Mais par contre un haut magistrat et la bonne société peuvent fêter un grand mariage. La lutte pour le climat et la santé passe par le même prisme et les mêmes coupables, le diesel et la cigarette. Les élites mondialisées ont pris le pouvoir et plus que de mépriser les classes populaires, ont réussi à les culpabiliser. Récemment encore, une ministre possédant une maison dans une des villes les plus chères de France, considérait que posséder sa maison est un non sens écologique. Malheureusement la conscience de classe s'est étiolée avec la perte de notre tissu industriel, CFR et usines sucrières en particulier. Mais le mépris de classe, lui, ne s'est jamais aussi bien porté. Le monde ouvrier s'est structuré différemment, notamment dans les services, mais il existe toujours. Le rôle d'un parti communiste est d'unir les classes laborieuses et de leur redonner espoir et fierté par le travail et non l'assistanat.

“Les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes.” Karl Marx

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

La lite : Néna sak i larg lo kor, é sak i larg pa !

Mézami sé zour issi mwin mwin la antande in bonpé kozman défétiste : kozman demoune i di lé nitil réklame sossi, réklame séla pars la pa pou gagné. La plipar d'tan sak zot i nyabou fère sé dékouraze sak i prétan pa larg lo kor épi kontinyé la lite.

Konbien d'moune i di la lite bande shagossien i sèrv arien pars lé shanss zot néna pou gingn rotourn shé zot lé fèb, kaziman inégzisytan. Zot i azoute mèm kan banna i ranporte in viktoire sé kaziman in kou d'zépé dann lo. Poitan lo groupe réfiyé shagoss avèk olivier Bancoult i kontinyé la lite. Pèrte de tan ? Nou va oir pli d'van.

Astère alon anparl in pé l'Afrik di Sid kan Nelson Mandela té an prizon. Konbien koko fromaze té i di dann radyo, dann télé, l'ANC (congrès national africain) l'avé poin okin shass bate lapartéid atèr. Kan zot téi marke toute bande zargiman konte la viktoire zot l'avé dé paz é dé paz, é kan zot té i align lo bande shanss viktoir l'ANC l'avé trépé d'lign. Aprés zordi, la pa bate atèr l'aparteid é li la pwin okin shanss rotourné.

Ni pouré mark in bonpé ka néna in lite lo pèp l'aprè améné, é pou linstan la pankor ranporte la viktoire. Mé kissa i di nora poin la viktoire an boudikonte ? Si la lite néna zobzéktif réalist, si li lé améné konm k'i fo, si néna bon-bon taktik é bon-bon téknik avèk in bon stratézi... Lalite i pèye sa mézami é néna arienk la lite k'i pé péyé...

Sak i vé larg lo kor li larg, mé lé sir sète-la la pa pou gagné. Sak i larg pa i larg pa pa é sète-la i pé gagné é va gingn in zour kan pèrsone i atandra pa.

Justin